

Classe 13

Section 2.—Piano carré, Hazelton Bros, New-York. Une amélioration.

Section 3.—Piano droit, Hazelton Bros, New-York. Quatre améliorations.

Section 19.—Piano carré, Dominion Organ & Piano Co, Bowmanville, O. Une amélioration.

Section 8.—Orgue d'Église. (à anches), Dominion Organ & Piano Co, Bowmanville, O. Sept améliorations.

Section 19.—Orgue Orchestre, Dominion Organ & Piano Co, Bowmanville O. Une amélioration.

“ En considération des améliorations ci-dessus, tant mécaniques qu'artistiques, qui donnent plus de valeur à la touche et au son des instruments et en augmentent la durée, et considérant aussi que cette exposition de pianos et d'orgues est la plus considérable, la plus variée et la mieux assortie qui ait jamais été faite à Montréal, nous juges soussignés, recommandons au comité de vouloir bien décerner la plus haute récompense. ”

(Signé)

D. C. MCGREGOR,
R. OCT. PELLETIER.

Montréal, 12 sep. 1884.

Le présent rapport des juges établit que l'exposition de M. Pratte, cette année, surpasse toutes celles qui ont jamais été faites à Montréal, ce qui n'est pas peu dire, car M. Pratte a reçu en 1880, huit premiers prix et diplômes, le plus grand nombre qui ait jamais été accordé à Montréal à aucune maison, pour pianos et orgues.

Les abeilles en octobre.—Il n'y a plus rien à faire pour les abeilles, si ce n'est glaner quelque pollen vers le milieu des belles journées, celles où le soleil se montre. Le moment est donc venu de les disposer à hiverner dans de bonnes conditions.

Les colonies qui n'ont pas été à même de ramasser quelque meilée en arrière saison se trouvent dé garnies de couvain. Il faut déloger les abeilles des ruches à bout de provisions et les réunir à d'autres qui se trouvent dans de meilleures conditions ; puis, il faut compléter les provisions nécessaires pour atteindre la fin du printemps.

Il faut donc faire une revue générale des ruches, les couper et voir de près celles dont la population et les provisions laissent à désirer. Cette revue se fait au milieu d'une belle journée. L'enfumoir est utile dans cette circonstance. Mais les ruches qui ont du poids, et dont la population paraît vigoureuse, n'ont pas besoin d'être décollées de leur tablier, surtout lorsque les abeilles ont eu soin de bien propoliser le bas de leur habitation, pour empêcher les courants d'air.

Après l'éché de la Saint-Martin, la température froide des nuits empêche les abeilles de se déplacer pour prendre les vivres qu'on leur présente et pour les emmagasiner convenablement. Il faut alimenter rapidement, c'est-à-dire présenter la nourriture aux abeilles pour qu'elles l'emmagasinent vite, en une fois si c'est possible.

Lorsque le prix du bon miel n'est pas élevé, il faut employer cette nourriture ; lorsqu'il est élevé, il faut préparer le sucre. On peut faire un mélange de miel et de sucre. On prend deux parties de sucre (quatre livres) cassé en morceaux, qu'on fait fondre dans une partie d'eau (deux livres) ; on réunit dans une bassine qu'on met sur un feu modéré ; on remue avec une spatule les morceaux les plus résistants ; aussitôt que le sucre est fondu (c'est l'affaire d'une demi-heure environ), on retire la bassine, et lorsque le sirop n'est plus que tiède, on peut le présenter aux abeilles. Pour les ruches vulgaires, le nourrisseur qui administre le plus rapidement est un vase en terre, non verni, à bords droits qu'on place le soir sous la ruche, de façon que les rayons des abeilles affleurent le sirop, sur la surface duquel nagent des brins de paille ou des rayons secs. L'alimentation la plus rapide des ruches à cadres mobiles se fait en prenant un cadre garni d'un rayon vide, en emplissant ce rayon à l'aide d'une burette, et en plaçant ce rayon dans la ruche, le plus près possible des abeilles.

La partie du sirop qui n'est pas utilisée de suite est mise en bouteilles.

Une fois que l'alimentation est faite, que les ruches ont les provisions nécessaires pour traverser la mauvaise saison, il faut penser à les garantir du froid et des rongeurs, rats et souris, qui pourraient les attaquer pendant l'hiver. Il faut avoir

le soin de ne pas les mettre dans un endroit humide ni trop chaud, pourvu qu'il n'y gèle pas. L'humidité des caves fait moisir et altère la partie inférieure des ruches ; cela n'a pas lieu dans un endroit sec.

RECETTES

Manière de glacer un gâteau.

Battez deux blancs d'œufs jusqu'à ce que la mousse devienne très épaisse ; versez une demi-livre de sucre en poudre en battant toujours. Lorsque le mélange est bien lié, versez-le sur un gâteau cuit et encore chaud, égalisez avec une palette de bois, puis mettez-le dans un four presque froid pour durcir et non pour prendre couleur. Les ornements avec des fruits doivent être faits avant de laisser refroidir.

Destruction des rats et des souris

Voulez-vous connaître un excellent moyen pour détruire rats et souris ?

Prenez deux assiettes que vous emplirez à demi, l'une de farine et l'autre d'eau ; placez-les la nuit sur le passage des rats. Les déprédateurs happeront la farine, se désaltéreront ensuite, et ne manqueront pas de raconter l'histoire à tous les rats des alentours. Mais, dans la prévision de cette future visite, remplacez la farine pure, dans la première assiette, par un mélange composé de moitié farine et moitié plâtre passé au tamis ; ajoutez-y même, comme assaisonnement, un peu de sucre en poudre, et renouvelez l'eau de la seconde. Tous les rats qui auront pris part à ce festin n'y reviendront pas deux fois. Chez eux, comme chez bien d'autres, lorsqu'on a bien mangé, il faut boire, et le plâtre, mis en contact avec l'eau dans l'estomac de l'animal, y produit le même effet que dans l'auge du maçon ; la chaleur naturelle du corps en hâte ensuite la solidification, et il en résulte un arrêt des fonctions digestives qui amène inévitablement la mort dans la journée.

La compagnie d'Assurance Mutuelle de Stanstead et Sherbrooke contre le Feu.

Les membres de la susdite Compagnie sont par la présente notifiés que les taux suivants de cotisation ont été imposés sur les billets de dépôt en force aux dates mentionnées plus bas pour couvrir les pertes des dépenses de l'année finissant le 30 septembre 1884.

Septembre 15, 1883	1 par cent.
Octobre 15, "	1/2 "
Novembre 15, "	1/2 "
Décembre 15, "	1 "
Janvier 15, 1884	1/2 "
Février 15, "	1 "
Mars 15, "	1/2 "
Avril 15, "	1 "
Mai 15, "	1/2 "
Juin 15, "	1/2 "
Juillet 15, "	1/2 "
Août 15, "	1/2 "
	8 par cent.

Les dites cotisations formant huit par cent sur le montant primitif des billets de dépôt (les endossements par annulation étant déduits) sont par la présente requises d'être payées au Bureau de la Compagnie à Sherbrooke, ou à un agent de la Compagnie dûment autorisé, sans délai.

Par ordre du Bureau des Directeurs,

GEO. ARMITAGE,

Secrétaire et Trésorier.

Sherbrooke, 1er octobre 1884.

23 Octobre 1884. 2f.